

Si vous souhaitez :

- ❖ que votre enfant quitte l'école seul, remplir le talon n°1 afin que la carte de sortie soit établie
- ❖ que votre enfant puisse participer à la garderie du mercredi matin, remplir le talon n°2

et les remettre au secrétariat.



N° 1

CARTE DE SORTIE pour des enfants en CE2 – CM1 et CM2

1 exemplaire par enfant

Monsieur, Madame :

autorisent leur fils, fille : Classe de :

à quitter seul(e) l'école

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
12h	☐	☐	☐	☐	☐
16h35	☐	☐		☐	☐ (16h05)
18h (après l'étude)	☐	☐		☐	☐ (17h30)

SIGNATURE DES PARENTS

**Ne pas oublier de
joindre une photo**

ATTENTION : Une carte de sortie perdue sera remplacée contre un paiement de 1€.



N° 2

GARDERIE DU MERCREDI MATIN

1 exemplaire par enfant

Monsieur, Madame :

inscrivent leur fils, fille : Classe de :

à la garderie du MERCREDI matin de 8h30 à 9h30.

L'accueil des enfants se fera de **8h20 à 8h45**. Pour des raisons de surveillance les portes **seront fermées entre 8h45 et 9h20** les retardataires ne pourront pas rentrer dans l'école, ils resteront sur le trottoir.

SIGNATURE DES PARENTS